

## Les écrits professionnels dans les ESSMS

*Dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux, les écrits sont des médias indispensables pour répondre aux exigences de traçabilité et de communication qui s'imposent tant aux professionnels qu'aux instances de contrôle et de décision.*

*L'évolution législative des établissements et services du secteur social et médico-social a en outre fait bouger les lignes de cette pratique professionnelle parfois complexe : l'utilisateur et sa famille passent désormais d'un statut de bénéficiaire de prestations à celui de citoyen, acteur de son parcours.*

*Ces changements ont un impact sur les écrits professionnels et les pratiques afférentes, l'écrit étant au centre des relations entre les professionnels, l'utilisateur et sa famille.*

*Cette formation a pour objectif d'aborder la question de la communication écrite, de ses règles et de ses enjeux. Elle définira les contours de sa légalité et de sa légitimité, tout en abordant les conséquences qui peuvent découler d'une production écrite. D'un point de vue pragmatique, il s'agira de se donner des moyens, des outils et des méthodes simples pour répondre de manière lisible et visible à une demande.*

**Durée:** 21.00 heures (3.00 jours)

### Profils des stagiaires :

- Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire impliqués dans les écrits professionnels

### Prérequis :

- Maîtriser les fondamentaux de la langue française

### Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre juridique et le contexte réglementaire des écrits professionnels du secteur médico-social
- Analyser et maîtriser les enjeux des écrits professionnels dans le secteur médico-social
- Identifier et définir les éléments qui peuvent constituer un écrit professionnel
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles concernant les écrits professionnels
- Appliquer une méthodologie pour gagner en efficacité et améliorer la pertinence et la traçabilité des écrits professionnels
- Être en mesure d'élaborer et d'analyser différents types d'écrits

### Contenu de la formation

- Journée 1 – Un environnement contraint par des lois, une déontologie et un contrat
  - Etat des lieux des pratiques, des points forts et des difficultés des apprenants
  - Cadre juridique autour des écrits professionnels en ESSMS
  - Typologie des écrits professionnels selon leurs fonctions
  - Les différences entre l'écrit versus oral
  - Etude de cas « Rendre un écrit accessible à l'utilisateur ou à sa famille »

- Journée 2 – Les écrits professionnels : entre pratiques et questions de méthode
  - Les enjeux de l'écrit professionnel
  - L'écrit en pratique (conseils, objectifs et auto-analyse)
  - Méthode des écrits professionnels
  - Ateliers d'écriture
- Journée 3 – Ateliers de mise en situation à partir des écrits des participants
  - Ateliers de mise en situation autour des écrits professionnels apportés par les participants
  - Restitution de l'atelier et analyse
  - Repérage des éléments de synthèse, savoir-faire et axes de progrès
  - Bilan et synthèse de la formation

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

- Nadine MOREAU, formatrice-consultante en ESSMS, Directrice d'établissement
- Karine BERTRAND, formatrice-consultante en ESSMS, intervenante en analyse des pratiques, supervision et régulation d'équipe
- Jana LEMONNIER, formatrice-consultante en ESSMS, spécialiste du champ social et médico-social
- Laurence AZAGOURY, formatrice-consultante en ESSMS, Psychosociologue
- Ana PATRICIO CAL, formatrice-consultante en ingénierie sociale

### Moyens pédagogiques et techniques

- Documents et supports de formation mis en ligne
- Projection des documents supports
- Exposés théoriques
- Etudes de cas concrets - jeux de rôles et mises en situation
- Ateliers thématiques par journée
- Quiz en salle

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questionnaires de connaissances et QCM
- Mises en situation
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Certificat de réalisation et attestation de formation